

COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES ET L'ATELIER DU HANDICAP



SOMMAIRE

- A. Présentation
 - B. Voiries et espaces publics: Point suivi et bilan du PAVE
 - C. Cadre bâti ERP: Point suivi et bilan de l'AD'AP.
 - D. Cadre bâti: Recensement logements publics et privés
 - E. Les transports
 - F. Thématiques et actions portées par la Ville (CCAS, DRH, communication, label DPT)
 - G. Questions diverses
- } Atelier
} Du Handicap



A/ Un rapport annuel

Pourquoi?

Un document à vocation multiple

- Un document de travail (formaliser l'état d'avancement de la mise en accessibilité).
- Un document de pilotage (suivre des indicateurs, programmes et démarches en commun).
- Un document de communication pour: informer les citoyens, établir la concertation, faire remonter les difficultés et/ou les besoins.



B/ Voirie et espaces publics

LE PAVE

- Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) est prévu par la loi du 11 février 2005, toutes les communes doivent disposer de son PAVE depuis 2009.
- Pour la Ville de Nîmes, il a été validé le 09 juin 2011.
- Ce document précise les dispositifs susceptibles de rendre accessible les circulations piétonnes et les aires de stationnement présentes sur la commune.





VILLE DE NIMES

P A V E
ATELIERS DU HANDICAP
Groupe de travail

BILAN 2019

Délégation à l'Accessibilité
et au Handicap
M. Christophe ROLLAND

6 Décembre 2019

VOIRIE 2019

BILAN 2019

Budget 150 000 € TTC

Aménagements :

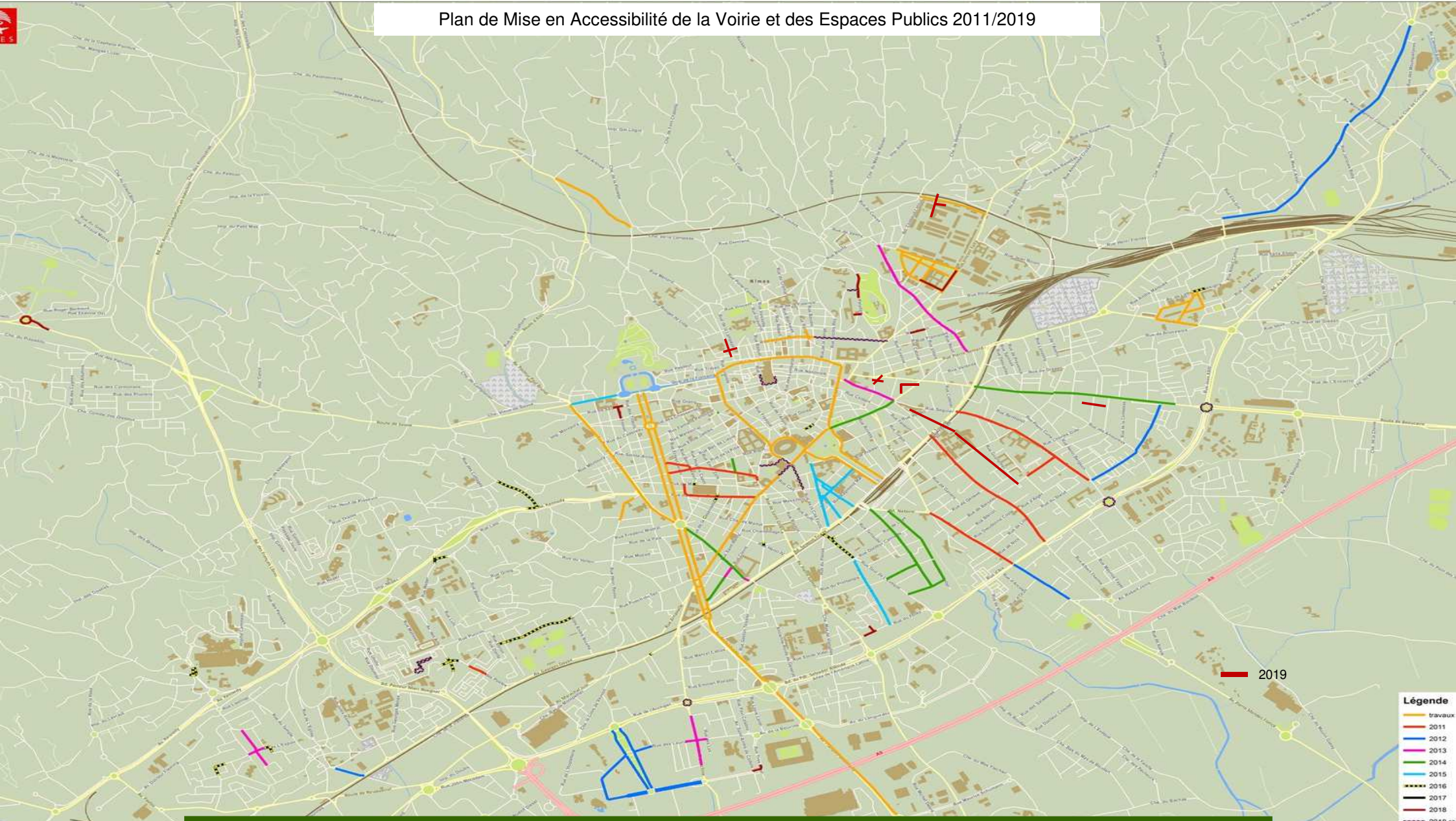
- Adoucir la pente et élargir les trottoirs,
- Signaler les traversées piétonnes par des mobiliers et des bandes d'éveil de vigilances contrastées,
- Créer des places de stationnement adaptées.

Les voies suivantes ont été aménagées en 2019 :

- Rue Notre Dame – rue de Beaucaire
- Rue de Beaucaire angle Cordier
- Rue Clérisseau angle Rue Ménard
- Rue Schumann et Route de Beaucaire
- Rue Clérisseau Place de la Révolution (traversée et cheminement piéton)
- Route d'Uzès
- Rue Salomon Reinach et Paul Painlevé

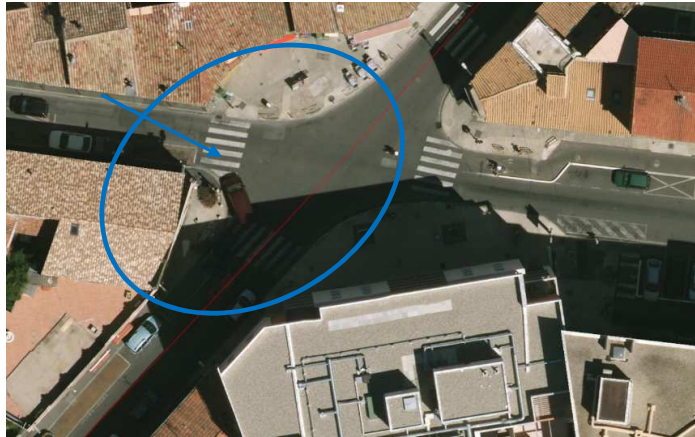
Les voies qui restent à aménager 2019/2020:

- Rue Notre Dame – Rue Catinat et Villars
- Rue Clérisseau angle Lampeze



PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

2019 RUE NOTRE DAME ANGLE BEAUCAIRE



AVANT

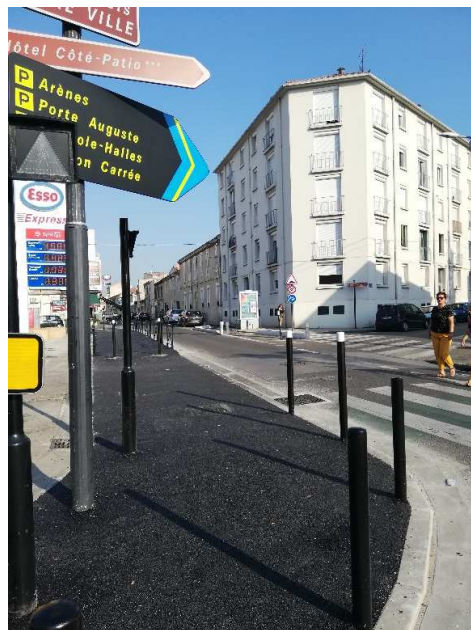
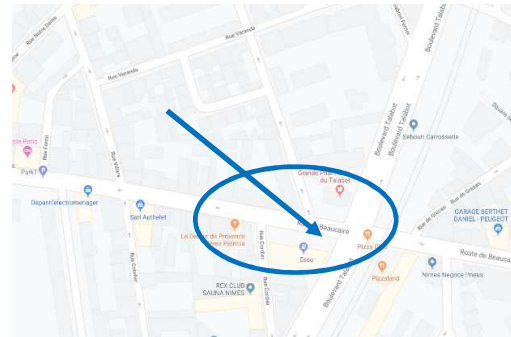


APRES



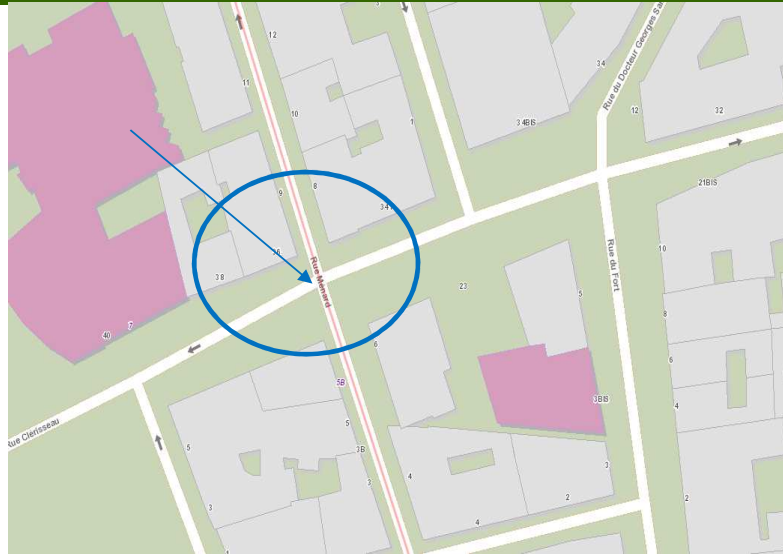
PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

2019 RUE DE BEUCAIRE ANGLE CORDIER



PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

2019 RUE CLERISSEAU ANGLE MENARD

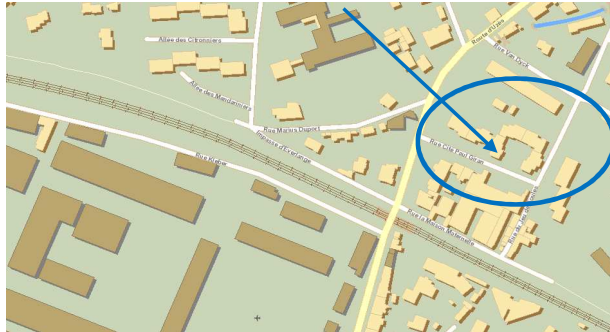


2019 CLERISSEAU ANGLE PLACE DE LA REVOLUTION

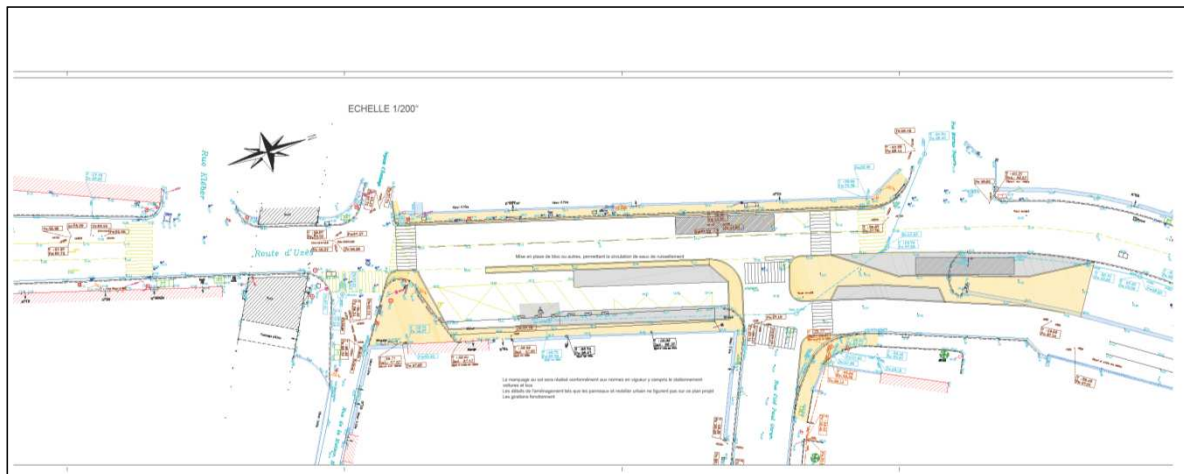


PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

2019 ROUTE D'UZES ANGLE PAUL GIRAN

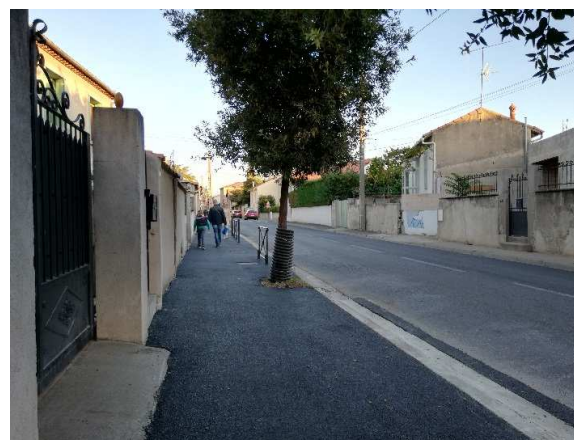
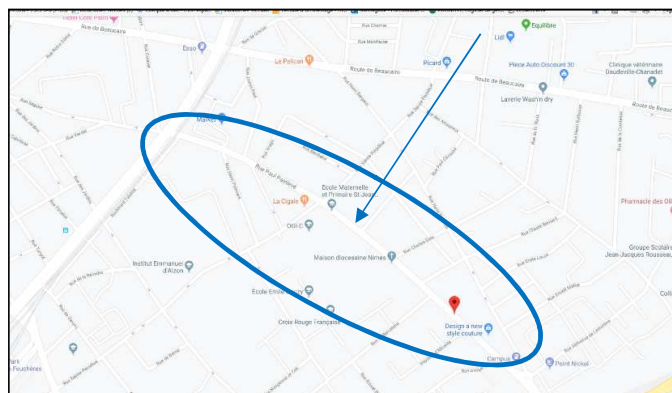


PROJET



PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

2019 RUE SALOMON REINACH PAUL PAINLEVE



PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

PROPOSITIONS VOIRIE 2020

PROPOSITIONS ET PISTES 2020

Les voies qui peuvent être aménagées en 2020 :

- Place du Docteur Cantaloube
- Accompagnement Ad 'AP
- Accompagnement DIVAQ
- Accompagnement ERP :
 - RUE MENARD – Place de stationnement PMR Castellum
 - RUE JEAN REBOUL – Traversée piétonne et cheminement Office du Tourisme
 - ROUTE D'AVIGNON – Place de stationnement PMR et abaissé de trottoir pour cheminement
 - RUE DE LA TOUR MAGNE – Place de stationnement PMR

QUAIS BUS 2019

QUAIS BUS 2019

ARRETS DE BUS AMENAGES 2019

- 1. S REINACH**
- 2. C GIDE**
- 3. BARCELONE**
- 4. NEMAUSUS**
- 5. MONT DU PLAN**
- 6. KLEBER**
- 7. PLANAS**
- 8. SAUVE**
- 9. CAMUS**
- 10. ROUTE DE SOMMIERES**
- 11. BALAN**

STATIONNEMENT ADAPTE 2019

STATIONNEMENT ADAPTE 2019

11 EMPLACEMENTS CREES :

- 13 Rue des Gazons
- 148 avenue Maréchal Juin
- Face au 295 Rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord
- 55 Rue de la République
- 6 Chemin des Piétons
- 109 Rue de la Vieille Ecole –Saint Césaire –
- 3 rue Parmentier
- 1 place Gabriel Peri
- 52 rue Louis Salle
- 3 Rue Charlemagne
- Avenue du Mont du plan



REPUBLIQUE



MARECHAL JUIN



CHARLEMAGNE

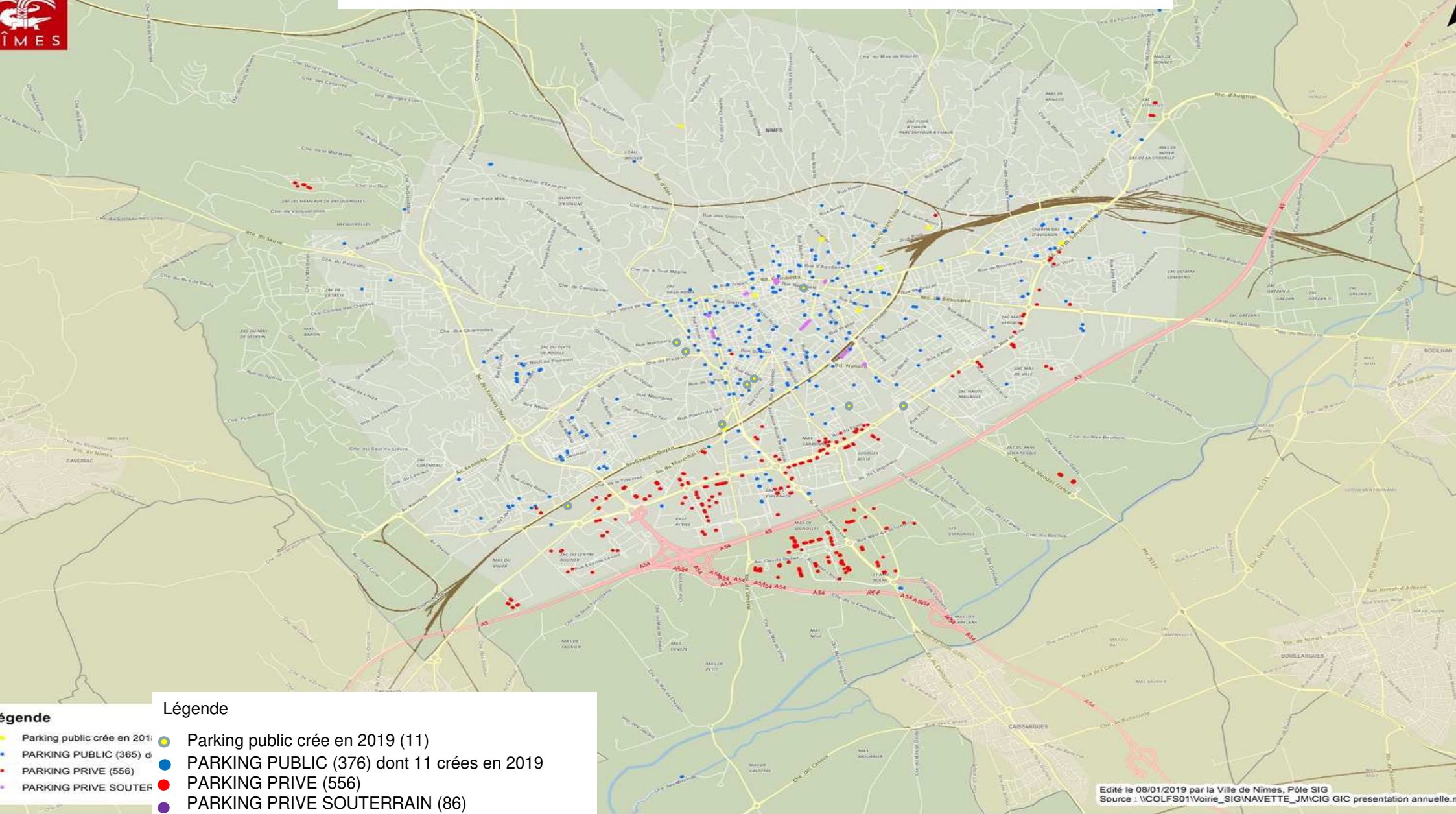


MONT DU PLAN



EMPLACEMENTS RESERVES AUX PORTEURS DE CARTE DE MOBILITE INCLUSION 2019

2018



Edité le 08/01/2019 par la Ville de Nîmes, Pôle SIG
Source : \COLFS01\Voirie_SIG\NAVETTE_JM\CIG GIC presentation annuelle.r

VILLE DE NIMES



DIRECTION DE LA VOIRIE
Mission VILLE & HANDICAP

Merci de votre attention

PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

B.2 Espaces publics et travaux neufs

2eme semestre 2019

- Rue Rascalon / nouveau collège Jules Vallès : création d'un trottoir entre le quai de bus existant et le futur collège.
- Création d'un giratoire au carrefour Allende/ Leclerc / Mendès France, avec traversées aux normes accessibilité.
- Création d'une traversée piétonne d'Allende protégée par feux au niveau de la rue de Bouillargues.
- Création d'une traversée piétonne d'Allende protégée par feux au niveau de la rue de la Ranquette / rue Landi.



B.2 Espaces publics et travaux neufs

2019: suite

- Création d'un trottoir et piste cyclable bd Allende devant le Stella, entre Leclerc et le trottoir existant devant le projet du parc urbain.
- Rénovation du quai nord de la Fontaine avec amélioration des cheminements et création de traversées de voies accessibles.
- Rue Enclos Rey : rénovation comprenant la réfection ponctuels de trottoirs abîmés, amélioration de la place PMR située près du bd Gambetta, mise aux norme de traversées.
- Rue Bataille : élargissement d'un trottoir, création d'abaissés de bordures.
- Rues Saint-Anne, Roussy : création d'abaissés de trottoir.



Réalisations

CARREFOUR ALLENDE / MENDES FRANCE :

Avant



Après



Direction de la Protection Publique



Réalisations



B.2 Espaces publics et travaux neufs

Perspectives 2020

- Poursuite de l'aménagement de l'abord du collège Ada Lovelace (ex Jules Vallès) : parking du gymnase, quais de bus, prolongement du trottoir réalisé rue Rascalon.
- Démarrage des travaux d'aménagement du chemin du Carreau de Lanes avec création d'une voie cyclable et piétonne.



C/ Cadre bâti : les ERP

DEFINITION

- Les **établissements recevant du public** (ERP) sont des bâtiments dans lesquels des personnes extérieures sont admises, payants ou gratuits, libre, restreint ou sur invitation. Une entreprise non ouverte au public, mais seulement au personnel, n'est pas un ERP.
- Ils sont classés en catégories qui définissent les exigences réglementaires applicables en fonction des risques.
- Elles sont déterminées en fonction de la capacité d'accueil du bâtiment, y compris les salariés (sauf pour la 5e catégorie).
- Enfin, ils sont classés par type (symbolisé par une lettre), en fonction de leur activité ou la nature de leur exploitation.



ETAT GENERAL DES ERP SUR LA COMMUNE DE NIMES

EN ACCESSIBILITE :Sept 2018

1er CATEGORIE

| Accessible | Total | Attestation accessibilité |
|------------|-------|---------------------------|
|------------|-------|---------------------------|

| | | |
|--------------------------|-----------|-------------------------|
| 38 Etablissements | 47 | 9 Etablissements |
|--------------------------|-----------|-------------------------|

2ème CATEGORIE

| Accessible | Total | Attestation accessibilité |
|------------|-------|---------------------------|
|------------|-------|---------------------------|

| | | |
|--------------------------|------------|-------------------------|
| 99 Etablissements | 105 | 6 Etablissements |
|--------------------------|------------|-------------------------|

3ème CATEGORIE

| Accessible | Total | Attestation accessibilité |
|------------|-------|---------------------------|
|------------|-------|---------------------------|

| | | |
|---------------------------|------------|-------------------------|
| 151 Etablissements | 158 | 9 Etablissements |
|---------------------------|------------|-------------------------|

4ème CATEGORIE

| Accessible | Total | Attestation accessibilité |
|------------|-------|---------------------------|
|------------|-------|---------------------------|

| | | |
|---------------------------|------------|-------------------------|
| 189 Etablissements | 192 | 3 Etablissements |
|---------------------------|------------|-------------------------|



Direction de la Protection Publique



ETAT GENERAL DES ERP SUR LA COMMUNE DE NIMES EN ACCESSIBILITE

5ème CATEGORIE

| Accessible | Total | Attestation accessibilité |
|----------------------------|-------------|---------------------------|
| 2004 Etablissements | 2741 | 737 Etablissements |

Parcs de Stationnement

| | |
|-----------|-----------------------|
| 13 | Etablissements |
|-----------|-----------------------|

1er GROUPE

| Accessible | Total | Attestation accessibilité |
|---------------------------|------------|---------------------------|
| 475 Etablissements | 502 | 27 Etablissements |

2ème GROUPE

| Accessible | Total | Attestation accessibilité |
|----------------------------|-------------|---------------------------|
| 2004 Etablissements | 2741 | 737 Etablissements |

TOTAL GENERAL

| Accessible | Attestation accessibilité |
|----------------------------|---------------------------|
| 2479 Etablissements | 764 Etablissements |
| 3243 | |

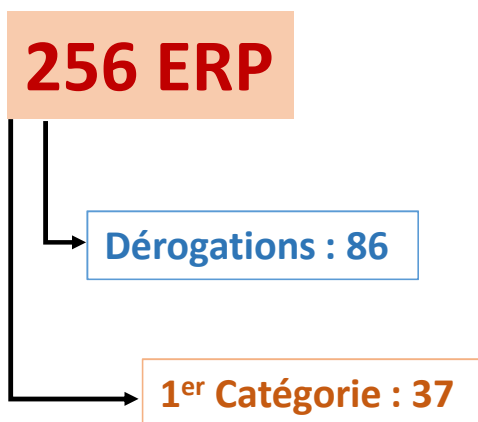


BILAN

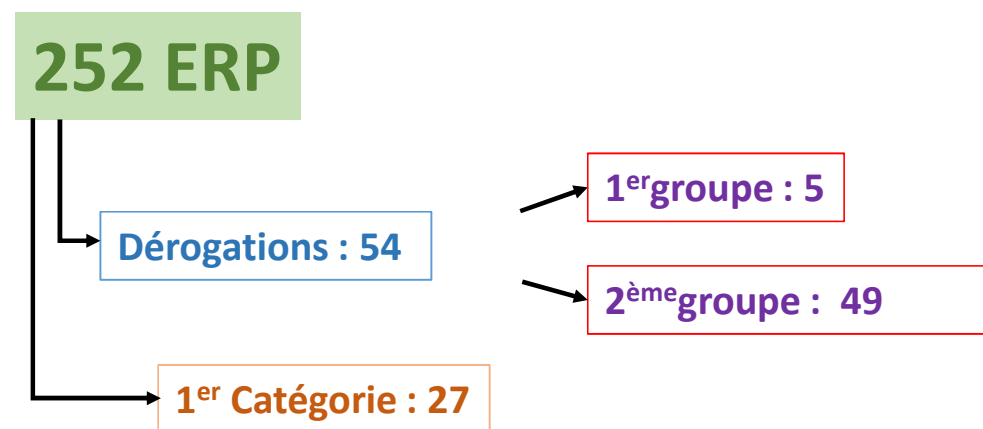
Autorisations de Travaux

Année 2017

Nbre de dossiers examinés



Année 2018

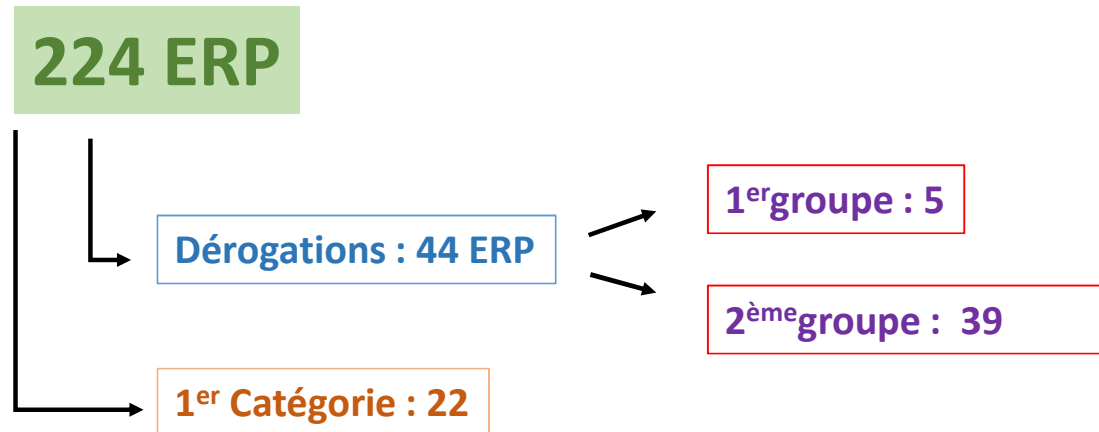


BILAN

Autorisations de Travaux

Année 2019: fin novembre

Nbre de
dossiers
examinés



C.3 Bilan suivi Ad 'AP ERP communaux

- La durée de l'Ad' Ap pour les ERP communaux est de 9 ans.
- Le total des ERP/IOP du patrimoine inscrit dans l'Ad' Ap est de 171 au 23/02/2016.
- A ce jour, 49 établissements sont accessibles soit 28,6% sur les 3 premières années dont:
 - Administratifs et sociaux= **26 établissements**
 - Sportifs et culturels= **11 établissements**
 - Scolaires= **17 établissements**



BILAN ATTESTATIONS ACCESSIBILITE

11 attestations d'accessibilité obtenues cette année seront transmises préfet et à la CCAPH au mois de janvier.

Elles viendront compléter les 38 attestations existantes sur les ERP de la commune.

Elles portent sur les sites suivants :

Scolaires

- Groupe scolaire Galan
- Élémentaire Chamson
- Crèche les grillons

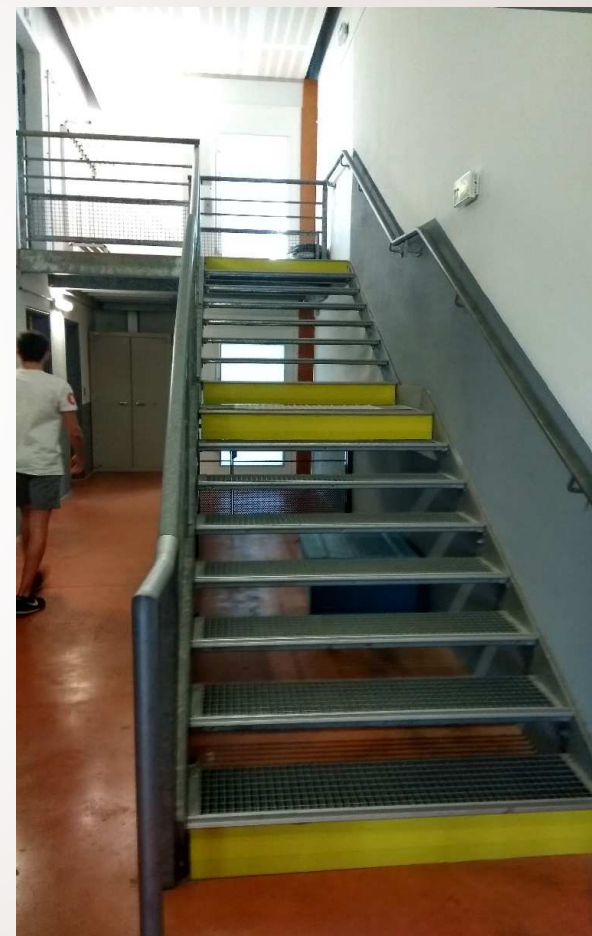
Sportifs

- Gymnase philippe Lamour
- Gymnase Capouchiné
- Gymnase Marius Liotier
- Gymnase Roger Audoyer
- Piscine les iris

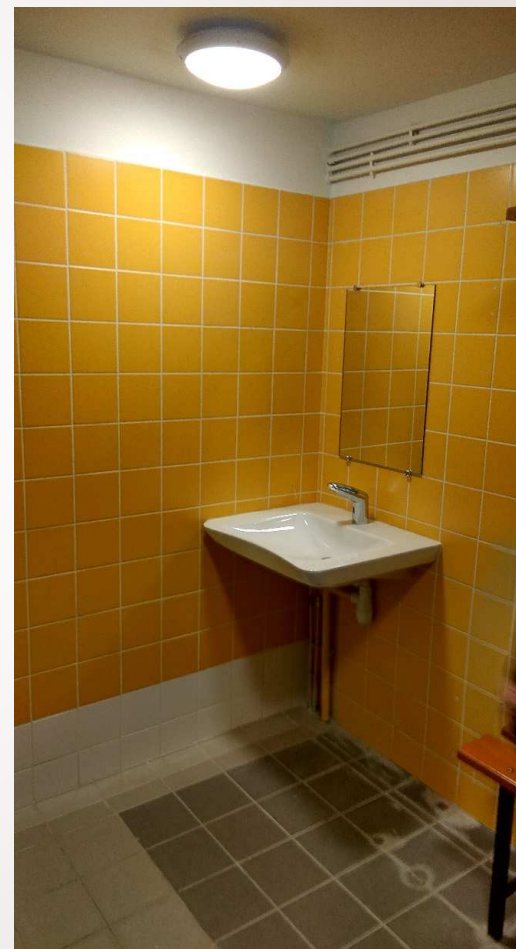
Administratifs et sociaux

- Les halles
- Mairie annexe de courbessac
- Locaux de la prévention routière

Mise en accessibilité du gymnase Philippe Lamour



Mise en accessibilité du gymnase Philippe Lamour



Mise en accessibilité du Groupe Scolaire Galan



Mise en accessibilité du Groupe Scolaire Galan



D/Recensement des logements accessibles ou adaptés

DEFINITION REGLEMENTAIRE:

Qu'est-ce qu'un logement accessible ?

Les logements accessibles sont les logements respectant les nouvelles obligations du CCH (articles R 111-18 et suivants) :

- qu'un cheminement extérieur et intérieur accessible permet d'atteindre la porte d'entrée du logement .
- que la cuisine, le séjour, une chambre, un WC et une salle d'eau ont des caractéristiques dimensionnelles permettant leur utilisation ultérieure (moyennant des aménagements éventuels) par une personne handicapée.



D/Recensement des logements accessibles ou adaptés

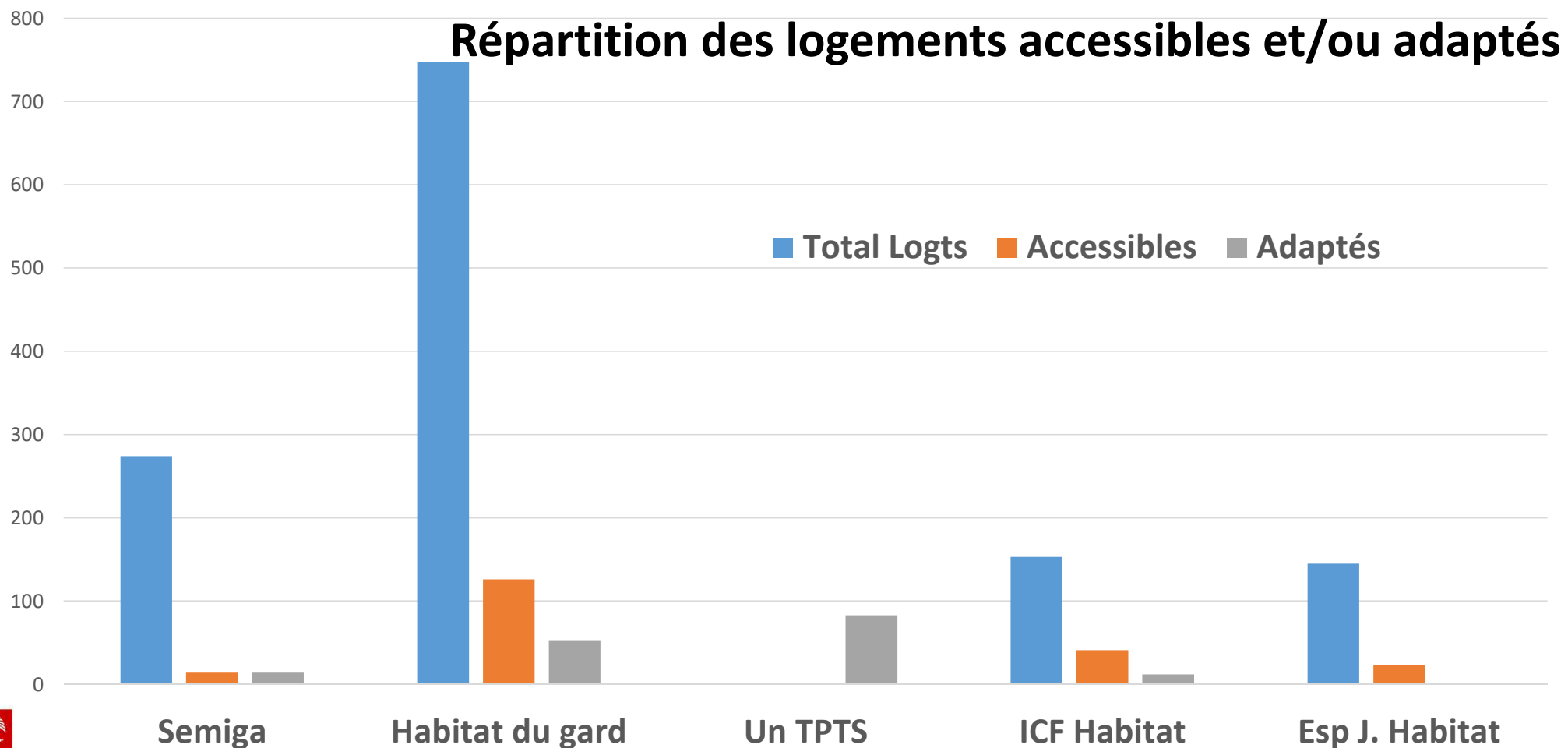
Qu'est-ce qu'un logement adapté ?

Des aménagements sont parfois nécessaires pour adapter le logement aux besoins singuliers de la personne handicapée. Un logement est dit adapté lorsqu'il y a :

- adéquation entre les capacités de la personne handicapée et le logement.
- les caractéristiques du logement pour que la personne puisse y vivre en toute autonomie.



D.1 Recensement des logements accessibles/ adaptés : les bailleurs sociaux 2019



D.2 Recensement des logements accessibles/ adaptés les bailleurs privés

Loi du 11 février 2005 : tout hébergeur disposant d'un logement accessible en totalité et/ou partiellement à destination de la location, doit se faire connaître auprès de sa commune.

- Formulaire à compléter et à renvoyer à l'adresse suivante :

<https://demarches.nimes.fr/ProdPortail/SelfService/RequestAnonymous/C12C54F6-866A-E911-80F6-005056B561E9>

depuis le site officiel de la ville: **nimes.fr** rubrique « **mes démarches** ».



D.2 Recensement des logements accessibles/adaptés le parc hôtelier

| Catégorie | Nombre de chambre accessibles/adaptées |
|------------------------------|--|
| 6 Etablissements 2* | 9 (B&B, César, Tuileries....) |
| 16 Etablissements 3* | 41 (Nimotel, Campanile, Kyriad, Ibis...) |
| 6 Etablissements 4* | 12 (Atria, C suites, Vattel ...) |
| 2 Etablissements 5* | 2 (Jardins Secrets...) |
| 4 Hôtels Résidences 4*et 3* | 15 (Apartcity, Odalys, Adagio...) |
| 6 Hôtels Extérieurs 3* et 2* | 11 (Les Aubuns, Ibis budget...) |



E. Les transports

Le faible taux d'accessibilité sur les services de transports à la demande s'explique par la topographie des zones desservies (dans les quartiers des collines).

| Lignes | Nombre d'arrêts | Arrêts accessibles | % d'accessibilités |
|----------------------------------|-----------------|--------------------|--------------------|
| Régulières | 490 | 338 | 69,0% |
| Scolaires | 46 | 21 | 45,7% |
| Transport à la demande (70 à 86) | 211 | 4 | 1,9% |
| Total | 747 | 363 | 48,6% |



E. Les transports

SERVICE HANDIGO ET TAD :

En ce qui concerne la fréquentation sur le service Handigo, à fin octobre 2019 ont été enregistrés 14932 déplacements sur la ville de Nîmes soit: 47/jours.
+23,4% 2017 VS 2019.

Transport à la demande : transport ouvert à tous/ véhicule de transport collectif.

Service Handigo : service en porte à porte (du domicile au lieu de rdv, travail...) s'apparentant au système du taxi (7jrs/7), sauf 1^{er} Mai.



E. Les Transports

Travaux de mise en accessibilité des quais de bus réalisés en 2019

- Planas (sens sortant, l'autre était déjà réalisé) sur le bd Sgt TRIAIRE
- Courbessac (sens sortant, l'autre était déjà réalisé) à proximité de l'école
- Némausus (sens sortant, l'autre était déjà réalisé) av du général LECLERC
- Barcelone (deux sens) av du général LECLERC
- Albert CAMUS (sens sortant) av Franklin ROOSEVELT
- Mas Balan (deux sens) ancienne route d'Alès



E. Les Transports

Travaux de mise en accessibilité des quais de bus réalisés en 2019: suite

- KLEBER (deux sens) route d'Uzès : travaux réalisés avec la ville porteuse du projet
- Sainte Perpétue (deux sens) rue Paul PAINLEVÉ
- Charles Gide (deux sens) rue Salomon REINACH
- Salomon Reinach (deux sens) rue Salomon REINACH
- Jules VERNE (arrêt scolaire) rue Grieg
- Jean ROSTAND (arrêt scolaire) rue de la Gaffone.



F. Thématiques et actions portées par les services

• Réalisations du CCAS en faveur des personnes handicapées et de leur inclusion: 2019



I - RESSOURCES HUMAINES

- Le CCAS de Nîmes emploie pour l'ensemble de ses services 65 agents (titulaires, contractuels ou vacataires).
- 9 agents sont reconnus travailleurs handicapés (4) ou ont bénéficié d'un reclassement (5).

II - SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

- Chaque année, le CCAS accorde des subventions à des associations à caractère social. Parmi elles, 12 associations intervenant spécifiquement dans le champ du handicap ont été subventionnées par le CCAS en 2019, pour un montant total de 50 400 €.



F. Thématiques et actions portées par les services

III – DISPOSITIFS D'AIDE DU CCAS

Aide à la mobilité pour les personnes en situation de handicap

Les chèques mobilité du CCAS visent à favoriser l'intégration dans la vie sociale et à rompre l'isolement des personnes en situation de handicap, en facilitant leurs déplacements.

Il s'agit de chèques d'accompagnement personnalisé utilisables auprès des taxis nîmois affiliés à ce mode de paiement.

Conditions d'attribution : être domicilié à Nîmes ; avoir une invalidité reconnue égale ou supérieure à 80% ; être isolé(e) ; rencontrer des difficultés dans ses déplacements et ne pas disposer de véhicule.

En 2019 (au 20.11)

234 bénéficiaires pour un montant total accordé de 81 810 €

POUR LES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP



**Chèques
MOBILITÉ**
POUR FACILITER
LES DÉPLACEMENTS !



Direction de la Protection Publique



F. Thématiques et actions portées par les services

III – DISPOSITIFS D'AIDE DU CCAS

Escalier Plus

- Relancé cette année, ce dispositif a pour but de permettre à toute personne à mobilité réduite - en raison de son âge, de son handicap ou de problèmes de santé - de sortir de son domicile lorsque les immeubles sont dépourvus d'ascenseurs ou lorsque les pannes perdurent.
- Il s'agit d'une prestation de service réalisée par un intervenant habilité disposant d'un monte escalier mobile, ne nécessitant aucune installation préalable.
- Le CCAS assure une prise en charge financière des prestations, après évaluation de la situation du demandeur et de ses ressources et sur décision de la commission permanente du CCAS.
- **En 2019 (au 20.11): 8 bénéficiaires**

POUR LES PERSONNES AGÉES ET/OU
EN SITUATION DE HANDICAP



**Escalier
PLUS**
MONTER OU DESCENDRE
N'EST PLUS UN OBSTACLE !



Direction de la Protection Publique



F. Thématiques et actions portées par les services

III – DISPOSITIFS D'AIDE DU CCAS

Secours financier accordé en complément de la prestation de compensation du handicap (PCH)

Il s'agit d'une aide financière permettant aux personnes en situation de handicap, résidant à Nîmes depuis un an au moins, d'acquérir des aides techniques (prothèses auditives, fauteuils roulants, aménagement du logement...), en complément de la prestation de compensation du handicap (PCH).

- **En 2019 (au 20.11): 14 bénéficiaires pour un montant total des aides accordées de 6 933 €**

Aide au séjour de vacances pour les personnes en situation de handicap

Il s'agit d'une aide financière permettant aux personnes en situation de handicap (adultes ou enfants) de financer un projet de vacances adapté, dont le coût est majoré par le surcoût lié au handicap.

- **En 2019 (au 20.11)**

16 bénéficiaires (11 adultes et 5 enfants) pour un montant total des aides accordées de 5 936 €



F. Thématiques et actions portées par les services

III – DISPOSITIFS D'AIDE DU CCAS

Instruction des demandes d'aide sociale légale

Le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, transmis ensuite au Conseil Départemental, autorité compétente en matière d'attribution et financement.

IV - MEDIATION NUMERIQUE: Année 2019

Le centre multimédia du CCAS a reçu 60 personnes en situation de handicap pour un total de 102 visites. A noter que les personnes en situation de handicap peuvent également fréquenter le second espace public numérique du CCAS dédié spécifiquement aux e-démarches, ouvert depuis juin 2018.



Direction de la Protection Publique



F. Thématiques et actions portées par les services

F.2 Les ressources humaines

Convention FIPHFP 2018-2020: **6 axes de travail**

- **Projet et Politique handicap** (réunion du comité technique, détermination des axes prioritaires).
- **Gouvernance et organisation**
- **Accessibilité**
- **Recrutement**
- **Maintien dans l'emploi**
- **Communication**



Direction de la Protection Publique



F. Thématiques et actions portées par les services

 **nimes.tr**
SITE OFFICIEL DE LA VILLE DE NIMES

🔍         VOTRE ESPACE

[Découvrir Nîmes](#) [La Mairie](#) [Enfance/Jeunesse](#) [Cadre de vie](#) [Culture](#) [Sports](#) [Santé/Seniors/Solidarité](#) [Urbanisme/Habitat](#) [Démarches](#)

- ☰ CADRE DE VIE
- Accessibilité
 - Voirie
 - Transports urbains
 - Etablissements Recevant du Public
- + Sécurité
- + Commerce
- + Propreté - Collecte des déchets
- Hygiène
- + Espaces verts
 - Espaces naturels
 - Environnement - Sorties découve...
 - Développement durable
- + Vie Associative et Quartiers
 - Maison des Associations
 - Contrat Urbain de Cohésion Soci...
- + Centres socio-culturels et spor...
- + Déplacements Stationnement

Accueil / Cadre de vie / Accessibilité

Accessibilité



Direction de la Protection Publique

Direction de la Protection Publique

F. Thématiques et actions portées par les services

F.3 Communication

Site internet de la Ville de Nîmes « **nimes.fr** » enrichi d'un onglet « **Accessibilité** » dans lequel, on retrouve les principales informations réglementaires et pratique sur l'accessibilité :

- La commission communale d'accessibilité: **rapport 2018 en ligne.**
- Le registre d'accessibilité
- Le recensement des logements accessibles et/ou adaptés chez les bailleurs sociaux: **Tableaux 2019 en ligne.**
- Le PAVE



Direction de la Protection Publique



F. Thématiques et actions portées par les services

- Actions et projets à l'étude :

- Développement et simplification de la cartographie avec plus d'informations sur les lieux accessibles.
- Plan de formation des agents des services de la Ville de Nîmes à l'accueil des personnes handicapées (formation, attestation...).
- Refonte des outils numériques de la Ville (site internet, intranet, application mobile). Nouvel intranet plus accessible en 2020.



DESTINATION POUR TOUS




Direction de la Protection Publique



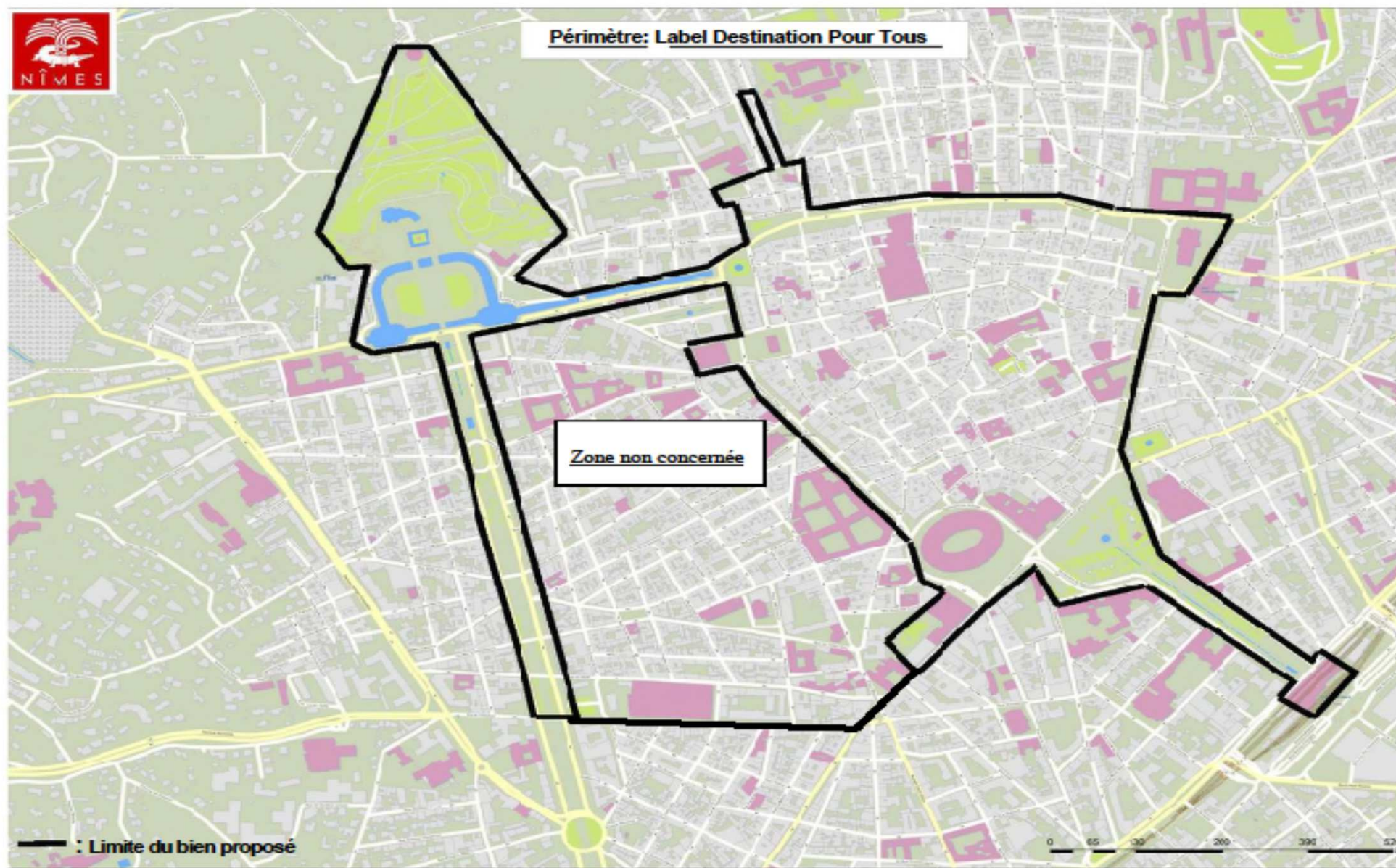


Périmètre: Label Destination Pour Tous

Zone non concernée

 : Limite du bien proposé

0 65 130 200 300 370



DESTINATION POUR TOUS

- Audit externe (durée 3 mois)
 - Recueil et analyse de documents (AD'AP, PAVE, transports, voirie)
 - Etude terrain
 - Préconisations et plan d'action
- Marché pour la réalisation de **signalétique d'interprétation tactile 3D**:
Tour Magne, Maison Carrée, Arènes.



Valoriser et rendre accessible à tous notre patrimoine architectural.



Direction de la Protection Publique





Avez-vous des questions ?

